

Concours de « Concept d'arme » de *Guild Wars 2* édition 2017

Règlement officiel

AUCUN ACHAT OU PAIEMENT REQUIS.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ : le concours de « Concept d'arme » de *Guild Wars 2* (le « Concours ») est ouvert aux résidents légaux des cinquante (50) états des États-Unis (District de Columbia inclus), du Canada (hors Québec) et d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, de Bulgarie, de Chypre, de Croatie, du Danemark, d'Espagne, d'Estonie, de Finlande, de France, de Grèce, de Hongrie, d'Irlande, d'Italie, de Lettonie, de Lituanie, du Luxembourg, de Malte, des Pays-Bas, de Pologne, du Portugal, de République tchèque, de Roumanie, du Royaume-Uni, de Slovaquie, de Slovénie et de Suède, âgés d'au moins 18 ans, ou de l'âge de la majorité en vigueur dans leur pays de résidence, au moment de leur inscription. Exclu à Guam, dans les Îles Vierges, et les autres territoires et possessions des États-Unis, au Québec, dans toute juridiction ne figurant pas dans la liste ci-dessus et là où la loi l'interdit. Les employés, volontaires et modérateurs d'ArenaNet, LLC., de NC Interactive, LLC., de NCSOFT Europe Ltd., et de NCSOFT Corporation (collectivement, les « Sponsors »), et leurs sociétés mères, filiales, sociétés affiliées, représentants et agences de publicité et de promotion, ainsi que les membres de leur famille immédiate (parents, enfants, frères, sœurs et époux, où qu'ils résident) ou de leur ménage, qu'ils soient ou non de leur famille, ne sont pas admissibles. Le Concours est soumis à toutes les lois fédérales, nationales et locales applicables. En y prenant part, le Participant accepte de façon entière et inconditionnelle ce Règlement Officiel et les décisions des Sponsors, lesquelles sont définitives et exécutoires en tout ce qui a trait à ce Concours. La réception d'un prix dépend du respect de toutes les exigences mentionnées ci-dessus.

Période du Concours : le Concours est ouvert du 28 août 2017 à 18 h, heure de Paris (9 h, heure du Pacifique), au 9 octobre 2017 à 8 h 59 (le 8 octobre 2017 à 23 h 59, heure du Pacifique) (la « Période du Concours »). L'ordinateur des Sponsors servira de chronomètre officiel pour ce Concours.

Comment participer : pendant la Période du concours, imaginez un concept d'arme original au format numérique sur le thème de *Guild Wars 2* (« le Concept ») en suivant les recommandations et modèles suivants : https://d3b4yo2b5lbfy.cloudfront.net/asset-kit/2017_gw2_designaweapon_contest.zip. Une fois le Concept créé en suivant les indications ci-dessous, le Participant devra envoyer la ou les images à cette adresse : <http://ow.ly/6fDa30ev6Mg>.

Vous devez envoyer le(s) fichier(s) .PSD, .PNG, ou .JPG contenant le ou les Concepts que vous avez créé(s) en vous rendant à cette adresse : <http://ow.ly/6fDa30ev6Mg>

- Le Concept doit être en rapport avec *Guild Wars 2*.
- Le nom du fichier .PSD, .PNG ou .JPG devra porter le nom d'affichage en jeu du Participant, sans nombre ni espace. Par exemple, un Participant dont le nom d'affichage en jeu serait RytlockBrimstone.1234 devra nommer son fichier RytlockBrimstone.psd. Si le Participant ne détient pas de compte de jeu *Guild Wars 2*, il utilisera son prénom et son nom pour nommer son fichier.
 - Si le Participant désire envoyer plusieurs Concepts, les fichiers supplémentaires devront inclure les mots « Second » ou « Third » en plus des indications demandées plus haut. Par exemple, un Participant dont le nom d'affichage en jeu serait RytlockBrimstone.1234 et qui désirerait envoyer trois Concepts différents devra nommer ses fichiers RytlockBrimstone.PSD, RytlockBrimstoneSecond.PSD, et RytlockBrimstoneThird.PSD.
- Remarque : un Participant ne peut envoyer plus de trois (3) Concepts différents.
- L'image doit être au format A4 minimum, sa résolution doit lui permettre d'être imprimée (300 dpi minimum), être au format .PSD, .PNG, ou .JPG, et respecter les zones de sécurité du gabarit fourni avec les recommandations.

- Les lignes rouges, jaunes, et vertes du gabarit doivent être respectées.
- Les lignes bleues du gabarit sont là pour vous aider et vous servir de lignes directrices. Vous pouvez vous en éloigner dans certaines mesures (comme dans l'exemple fourni dans le fichier .ZIP : https://d3b4yo2b5lbfy.cloudfront.net/asset-kit/2017_gw2_designaweapon_contest.zip)
- o L'image doit comporter les informations suivantes dans l'un de ses coins : le nom d'affichage en jeu complet du Participant (exemple : RytlockBrimstone.1234) ou ses nom(s) et prénom(s), son adresse e-mail (quelle qu'elle soit du moment qu'elle permet de contacter le Participant), et son pays (comme indiqué, par exemple, dans le fichier .ZIP : https://d3b4yo2b5lbfy.cloudfront.net/asset-kit/2017_gw2_designaweapon_contest.zip).
 - Exemple : « RytlockBrimstone.1234, Rytlock@arena.net, France. »
- o L'arrière-plan de l'image doit être transparent, blanc, ou noir.
- o Le(s) Concept(s) ne peut/peuvent :
 - Être envoyé(s) au format .ZIP. Tout envoi au format .ZIP entraînera la disqualification du Participant.
 - Être uniquement en noir et blanc ou n'être dessiné(s) qu'à l'aide de lignes. Les Concepts doivent être dessinés en couleur.
 - Comporter tout effet magique visuel digne d'une arme légendaire. Les lueurs et effets discrets comme ceux appliqués aux armes non légendaires sont acceptés.
 - Représenter une arme sous-marine.

Modalités de participation

Pour envoyer une participation via <http://ow.ly/6fDa30ev6Mq>, le Participant devra fournir un nom d'affichage en jeu incluant les éventuels chiffres (par exemple, RytlockBrimstone.1234). Si le Participant ne détient pas de compte de jeu *Guild Wars 2*, il utilisera son prénom et son nom pour participer. Le Participant devra aussi fournir une adresse e-mail de contact (qui peut être différente de celle associée au compte de jeu *Guild Wars 2*), et indiquer son pays de résidence. La participation sera annulée si ces instructions ne sont pas suivies.

Un Participant ne peut soumettre plus de trois (3) contributions différentes. Ces contributions devront être suffisamment différentes l'une de l'autre, tel que déterminé par les Sponsors. Si un Participant envoie un deuxième ou troisième Concept, le ou les fichiers devront inclure le mot « Second » ou « Third », comme ceci : RytlockBrimstoneDeuxième.JPG. Aucun appareil et/ou programme automatisés de participation ne sont permis : les contributions ainsi envoyées ne seront pas admises.

Les contributions seront déclarées nulles si elles ne respectent pas les critères ci-dessus, les restrictions relatives aux Concepts ci-dessous, ou dérogent d'une façon ou d'une autre au présent Règlement Officiel.

Chaque participation doit être la version originale numérique du Concept.

Restrictions des Concepts : les Concepts ne peuvent comporter, tel que déterminé par les Sponsors à leur seule discrétion, de contenu :

- sans rapport avec *Guild Wars 2* ;
- sexuellement explicite ou suggestif, gratuitement violent ou dénigrant un groupe ethnique, racial, sexuel, religieux, professionnel ou d'âge ; profane ou pornographique ; présentant de la nudité ;
- promouvant l'alcool, la drogue, le tabac, les armes (à feu ou non), ou leur utilisation ; promouvant la pratique d'activités à risque ou dangereuses ; promouvant quelque message politique que ce soit ;

- obscène ou injurieux ; encourageant tout type de haine ou de groupe radical ;
- semblant dupliquer un autre Concept déjà envoyé ;
- faisant apparaître les noms, marques déposées, logos ou images des concurrents des Sponsors, ou de leurs produits ou services ;
- diffamant, dénaturant ou présentant des remarques désobligeantes vis-à-vis des Sponsors ou de leurs produits ou services, ou d'autres personnes ou sociétés ;
- présentant des marques déposées, logos ou habillages commerciaux appartenant à d'autres (à l'exception des ressources *Guild Wars* et *Guild Wars 2* ayant été généralement rendues disponibles par, dans leurs limites, les mentions légales d'ArenaNet, consultables sur <https://www.guildwars2.com/fr/legal/guild-wars-2-content-terms-of-use/>), sans permission, lorsque celle-ci est nécessaire ;
- présentant des moyens d'identification personnelle, comme des numéros de plaque d'immatriculation, des noms, des adresses e-mail ou postales ;
- présentant des œuvres de tiers protégées par droits d'auteur (ceci inclut les photographies, sculptures, peintures et autres œuvres d'art ou images publiées sur ou via un site Web, la télévision, le cinéma ou tout autre média) sans permission, lorsque celle-ci est nécessaire ;
- présentant sans permission des œuvres référant aux noms, apparences, voix et autres manifestations identifiant une personne, incluant, sans s'y limiter, les célébrités et/ou personnages privés ou publics, vivants ou décédés ;
- présentant des sosies de célébrités et/ou de personnages privés ou publics, vivants ou décédés ;
- communiquant des messages ou images incompatibles avec l'image positive et/ou la bonne volonté avec laquelle les Sponsors souhaitent être associés ; et/ou
- enfreignant la loi.

Les Sponsors se réservent le droit de permettre des modifications mineures de ce Règlement officiel, basées sur l'intention claire d'observer ce Règlement Officiel, tel que déterminé par les Sponsors à leur seule discrétion.

Le Concept doit être une œuvre originale du Participant, ne peut pas avoir été publié précédemment ou avoir remporté d'autres récompenses.

Si le Concept contient du matériel ou des éléments n'étant pas la propriété du Participant (à l'exception des ressources *Guild Wars* et *Guild Wars 2* ayant été généralement rendues disponibles par, dans leurs limites, les mentions légales d'ArenaNet, consultables sur <https://www.guildwars2.com/fr/legal/guild-wars-2-content-terms-of-use/>), et/ou sont sujets aux droits de tiers, le Participant est responsable de l'obtention, avant d'envoyer son Concept, de tous les accords et libérations nécessaires à l'utilisation et à la publication du Concept par les Sponsors, tel que décrit dans ce Règlement officiel. Les Sponsors se réservent le droit d'exiger à tout moment du Participant la preuve de ces permissions sous une forme acceptable par les Sponsors. À défaut de pouvoir fournir cette preuve sur demande, la participation sera considérée comme nulle et non avenue. En envoyant un Concept, le Participant déclare et garantit qu'il/elle et toute personne apparaissant ou étant identifiable dans le Concept consentent à son envoi et à son utilisation dans le Concours, ainsi qu'à toute utilisation indiquée dans le présent règlement.

En envoyant un Concept, le Participant autorise que le Concept soit publié sur les sites Web et pages de réseaux sociaux des Sponsors, et utilisé de toutes les façons indiquées ci-dessous. Le Participant accepte que les Renonciataires, tels que définis plus bas, ne sont pas responsables de l'usage sans autorisation du Concept par des tiers. Les Renonciataires ne garantissent pas la publication de tous les Concepts. Les Sponsors, à leur seule discrétion, peuvent disqualifier, supprimer et/ou ne pas publier un Concept s'ils jugent, à leur seule discrétion, que le Concept ne répond pas, de quelque manière que ce soit, à ce Règlement officiel ou présente un contenu inacceptable, tel que déterminé par les Sponsors à leur seule discrétion.

Octroi des droits d'utilisation des Concepts : chaque Participant accepte et par le présent règlement octroie aux Sponsors et à leurs successeurs, détenteurs de licence et ayants droit, l'autorisation illimitée, perpétuelle, irrévocable, cessible, libre de droit et tous frais payés de reproduire, distribuer, produire, décliner, modifier, altérer, afficher, montrer, combiner, exploiter et, d'une manière générale, utiliser son Concept et tous les éléments qui y sont associés, ainsi que son nom, son avatar et nom de personnage, ses informations biographiques, son image ou son apparence, en totalité ou en partie, de quelque manière que ce soit et dans tout média connu ou à paraître, partout dans le monde et dans quelque but que ce soit, y compris et non limité à, un but commercial, sans compensation ni avis préalable au, ou permission du, participant ou tiers, et renonce par le présent règlement à tous les droits moraux sur les Concepts. Sans limiter ce qui précède, le Participant comprend et accepte que si le ou les Concept(s) est/sont utilisé(s) par les Sponsors, le Participant ne recevra en contrepartie aucune compensation. Les Sponsors n'ont aucune obligation de faire usage des droits énoncés dans le présent règlement. LE PARTICIPANT DÉCLARE ET CERTIFIE QU'IL OU ELLE DÉTIENT TOUS LES DROITS, TITRES ET INTÉRÊTS NÉCESSAIRES À L'OCTROI DES DROITS AUX SPONSORS MENTIONNÉS DANS LE PRÉSENT RÈGLEMENT.

Sélection des gagnants : Vingt (20) gagnants potentiels parmi les Concepts admissibles seront sélectionnés par un jury composé de membres du personnel d'ArenaNet selon les critères d'évaluation équitables suivants : créativité, style et originalité. Les membres de la communauté de *Guild Wars 2* pourront ensuite voter pour leur contribution favorite parmi les vingt (20) finalistes sélectionnés et présentés au public afin de déterminer le classement final. Le vote est limité à une (1) voix par membre. Tout vote au-delà du nombre maximal de votes fixé provenant d'un même membre sera considéré comme nul. Les finalistes ne peuvent en aucun cas obtenir de votes par des moyens inappropriés et frauduleux, incluant, sans s'y limiter : l'achat ou l'échange de votes, la promesse de récompenses ou autres incitations aux membres du public, tel que déterminé par les Sponsors à leur seule discrétion ; toute infraction à ces règles entraînera l'annulation de ces votes et la disqualification du Participant, à la seule discrétion des Sponsors. Dans l'éventualité d'une égalité, un juge supplémentaire interviendra pour déterminer, selon les mêmes critères, un gagnant parmi les ex aequo. Les Sponsors se réservent le droit de ne pas décerner tous les prix si, à leur seule discrétion, le nombre de Concepts admissibles et qualifiés n'était pas suffisant. Toutes les décisions des Sponsors sont finales et exécutoires. Les Sponsors ne révéleront les évaluations du jury pour aucune participation.

Vérification et notification des gagnants potentiels : les gagnants potentiels seront notifiés par e-mail et devront signer puis renvoyer, là où la loi l'autorise, un affidavit (ou une attestation) d'admissibilité et de renonciation de responsabilité et de publicité (« Affidavit/Renonciation ») dans les cinq (5) jours suivant cette notification. Si un gagnant potentiel ne peut pas être contacté dans les cinq (5) jours civils suivant le premier essai de notification, si un prix ou une notification de prix sont renvoyés faute d'avoir pu être livrés, si un gagnant potentiel rejette son prix ou si ces règles et conditions ne sont pas respectées, ledit prix sera annulé et, à la discrétion des Sponsors, un remplaçant sera notifié. Aucune compensation ne sera offerte en contrepartie de l'annulation d'un prix.

Récompenses : **1^{re} place (1) :** le prix comprend l'intégration dans le jeu du Concept envoyé, une (1) impression du Concept signée par les développeurs, une (1) lithographie « Kite City » par *Cook and Becker*, un (1) t-shirt Path of Fire, un (1) code de 2 000 gemmes, un (1) artbook *Guild Wars 2* signé, et un (1) deltaplane cristallin d'ailes de dragon. Valeur au détail approximative (« VDA ») : 264 USD. **2^e place (1) :** le prix comprend l'intégration dans le jeu du Concept envoyé, une (1) impression du Concept signée par les développeurs, une (1) lithographie « Eir Swimming » par *Cook and Becker*, un (1) t-shirt Path of Fire, un (1) code de 1 200 gemmes, un (1) artbook *Guild Wars 2* signé, et un (1) deltaplane cristallin d'ailes de dragon. VDA : 185 USD. **3^e place (1) :** le prix comprend l'intégration dans le jeu du Concept envoyé, une (1) impression du Concept signée par les développeurs, une (1) lithographie « Charr » par *Cook and Becker*, un (1) t-shirt Path of Fire, un (1) code de 800 gemmes, un (1) artbook *Guild Wars 2*, et un (1) deltaplane cristallin d'ailes de dragon. VDA : 180 USD. **4^e place (1) :** le prix comprend une (1) impression du Concept signée par les développeurs, une (1) lithographie « Flying past

Kite City » par *Cook and Becker*, un (1) t-shirt Path of Fire, un (1) code de 800 gemmes, un (1) artbook *Guild Wars 2*, et un (1) deltaplane cristallin d'ailes de dragon. VDA : 165 USD. **5^e place (1)** : le prix comprend une (1) impression du Concept signée par les développeurs, un (1) t-shirt Path of Fire, un (1) code de 400 gemmes, un (1) artbook *Guild Wars 2*, et un (1) deltaplane cristallin d'ailes de dragon. VDA : 45 USD. **De la 6^e à la 20^e place (15)** : le prix comprend pour chaque vainqueur un (1) t-shirt Path of Fire, un (1) code de 400 gemmes, et un (1) deltaplane cristallin d'ailes de dragon. VDA : 20 USD. VDA totale de tous les prix : 1 139 USD.

Remise des prix : Les récompenses numériques du Prix seront livrées sur le compte de jeu des vainqueurs, et pourront ensuite être récupérées via la page de gestion de compte. Le Sponsor contactera chacun des vainqueurs quant à la livraison des récompenses physiques du Prix, ce afin qu'elle ait lieu dans les 30 jours suivant l'annonce des vainqueurs.

L'utilisation des gemmes est sujette aux conditions d'utilisation indiquées en jeu. Le visuel du Concept final introduit en jeu peut différer de celui envoyé par le ou les Participants gagnants. Les Sponsors se réservent le droit de modifier les participations sélectionnées afin de respecter les considérations techniques, artistiques, et de la marque, à la seule discrétion des Sponsors.

Les prix sont décernés « en l'état », sans assurance ni garantie explicite ou implicite d'aucune sorte. Les prix ne sont pas échangeables. Aucune substitution ou aucun échange en argent ne seront acceptés. Les Sponsors se réservent le droit, à leur seule discrétion, de remplacer une récompense, ou une partie de celle-ci, par une autre de valeur comparable ou supérieure. Les gagnants sont responsables des frais et coûts associés à l'acceptation et à l'utilisation de leur prix n'étant pas décrits comme pris en charge par le présent règlement. Les gagnants sont responsables de leurs éventuelles taxes locales, nationales ou fédérales (incluant, sans s'y limiter, les impôts sur le revenu et à la source). Limité à un (1) prix par personne/adresse e-mail pour tout le Concours. Tous les détails des prix sont à la seule discrétion des Sponsors.

Publicité : sauf là où la loi l'interdit, la participation au Concours constitue l'accord du Participant à l'utilisation par les Sponsors et leurs agents ou délégués respectifs de son nom, de son apparence, du nom ou de l'avatar de son personnage, de sa photographie, de sa voix, de ses opinions et/ou de sa ville et/ou région d'origine à des fins publicitaires, promotionnelles et autres, dans tout média connu ou à paraître, de quelque manière que ce soit, partout dans le monde et à perpétuité, sans aucune compensation, considération, notification ou permission futures.

Renonciation : en prenant part au Concours, chaque Participant accepte : (a) de se conformer et d'être lié à ce Règlement Officiel et aux décisions des Sponsors, lesquelles sont définitives et exécutoires en tout ce qui a trait à ce Concours ; et (b) d'exonérer, d'indemniser et de protéger les Sponsors et leurs sociétés mères, filiales, sociétés affiliées, représentants, agences de publicité et de promotion, et toute autre société chargée de soutenir, de mener à bien, de gérer, de faire la publicité ou la promotion du Concours, ainsi que tous leurs cadres dirigeants, employés, agents, successeurs, assignés et représentants passés ou présents (collectivement, les « Renonciataires »), de toute poursuite, dépense ou responsabilité incluant, sans s'y limiter, celles dérivées de négligences et de dommages de toute sorte aux personnes et aux propriétés incluant, sans s'y limiter, la participation au Concours, et l'acceptation et l'utilisation ou mauvaise utilisation des prix ou l'utilisation des Concepts par les Renonciataires.

Conditions générales : les Sponsors se réservent le droit d'annuler, de suspendre et/ou de modifier le Concours dans le cas où une fraude, un problème technique ou tout autre facteur atteindrait à l'intégrité ou au bon fonctionnement du Concours, tel que déterminé par les Sponsors à leur seule discrétion. Dans le cas d'une annulation, les Sponsors peuvent, à leur seule discrétion, décerner les prix parmi les Concepts non-suspects, admissibles et reçus au moment de ladite annulation, selon la procédure d'évaluation décrite plus haut ou une autre jugée juste et appropriée par les Sponsors. Les Sponsors se réservent le droit, à leur seule discrétion, de disqualifier tout individu dont il serait avéré qu'il a altéré le processus de participation ou le déroulement du Concours, ou agi en violation de ce Règlement officiel

ou de toute autre promotion, ou de manière non sportive ou impropre, et d'annuler toutes les participations concernées. La tentative par toute personne d'endommager délibérément le fonctionnement légitime du Concours est une violation du droit pénal et du droit civil ; dans l'éventualité d'une telle tentative, les Sponsors se réservent le droit de réclamer des dommages et intérêts (incluant, sans s'y limiter, les honoraires d'avocats) de cette personne, et ce par tous les moyens permis par la loi. L'absence de mise en application d'une quelconque modalité du présent Règlement officiel par les Sponsors ne constitue pas une renonciation à cette clause. En cas de litige relatif à une participation, le détenteur autorisé du compte de l'adresse e-mail ayant servi à son envoi sera considéré comme le Participant et devra respecter ce règlement. Le « détenteur autorisé du compte » est la personne physique à laquelle est assignée une adresse e-mail par un fournisseur d'accès Internet, un fournisseur de services en ligne ou toute autre organisation ayant la responsabilité d'attribuer des adresses électroniques dans le domaine lié à l'adresse électronique soumise. Il peut être exigé des gagnants potentiels qu'ils justifient être les détenteurs autorisés du compte.

Limitations de responsabilité : les Renonciataires ne sont pas responsables des participations, Concepts, votes, liens ou e-mails en retard, illisibles, incomplets, imprécis, endommagés, irréguliers, mutilés, contrefaits, falsifiés, altérés, brouillés ou reproduits électroniquement ou mécaniquement, ou des Concepts ayant été modifiés ou envoyés de toute manière qui corrompt le processus de participation, toutes étant rédhitoires. Les Renonciataires ne sont pas non plus responsables : (a) des informations erronées ou incorrectes, qu'elles proviennent ou non du Participant, d'erreurs d'impression, typographiques, ou de tout équipement ou programme utilisé pour le Concours ou y étant associé ; (b) des pertes, coupures ou indisponibilités de réseaux, serveurs, fournisseurs d'accès à Internet (FAI), sites Web ou toute autre connexion, disponibilité ou accessibilité ou problème de communication, des pannes d'ordinateur, de satellite, de téléphone ou de transmissions par câble, ligne ou problème technique, des transmissions brouillées, retardées, détournées ou désordonnées, ou dysfonctionnements, problèmes ou pannes de logiciel ou de matériel ; (c) de toute intervention humaine à tout moment du processus de participation ou du Concours ; (d) de toute autre erreur ou difficulté, qu'elle soit humaine, mécanique, électronique, informatique, typographique, d'impression, de réseau ou autre, en rapport avec le Concours, incluant mais non limitées aux erreurs et difficultés qui surviendraient dans le cadre de la gestion du Concours, du traitement des participations, de l'évaluation des Concepts, de la totalisation des votes, de l'annonce des prix ou de tout autre élément lié au Concours ; (e) de tout dommage ou préjudice causé à une personne ou une propriété et résultant, de façon directe ou indirecte, en partie ou en totalité, de la participation au Concours ou de l'acceptation et de l'utilisation ou mauvaise utilisation des prix ou de l'utilisation des Concepts par les Renonciataires.

Litiges : le Participant accepte que : (a) tout litige et toute revendication ou action en relation avec ce Concours ou avec toute récompense accordée, autre que ceux concernant la gestion du Concours ou la nomination des gagnants, se résoudra individuellement, sans recours à quelque forme d'action collective que ce soit, avec **les Sponsors** et leurs sociétés mères, filiales, sociétés affiliées et représentants ; (b) tout litige, toute réclamation et toute cause d'action découlant du Concours ou des prix décernés seront exclusivement réglés par la cour de district des États-Unis ou la cour de l'État de Washington appropriée ; (c) l'ensemble des réclamations, jugements et compensations sont limités aux frais réels engagés, y compris ceux occasionnés par la participation à ce Concours, et en aucun cas le Participant n'aura le droit de réclamer des honoraires d'avocat ou tout autre frais de justice ; (d) sous aucune circonstance le Participant ne sera autorisé à réclamer des dommages punitifs, accidentels, consécutifs ou tout autre, hormis ses frais réels, ainsi qu'à voir de tels dommages multipliés ou augmentés. CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS LA LIMITATION OU L'EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ POUR LES DOMMAGES INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS, SI BIEN QUE LES EXCLUSIONS CI-DESSUS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER DANS VOTRE CAS.

Toute préoccupation et question concernant l'élaboration, la validité, l'interprétation et l'applicabilité du présent Règlement Officiel, ou les droits du Participant ou des Sponsors relativement au Concours, seront régis et interprétés conformément aux lois de l'État de Washington, sans égard au choix de la loi

ou au conflit de règles de loi (de l'État de Washington ou de toute autre juridiction) qui engendreraient l'application de toute loi d'une autre compétence que celle de l'État de Washington.

Informations personnelles du Participant : les informations récoltées sur les Participants sont sujettes à la Charte de confidentialité des Sponsors, disponible sur <https://www.guildwars2.com/fr/legal>.

Liste des gagnants : les gagnants de ce Concours seront annoncés sur www.guildwars2.com aux alentours du 13 novembre 2017. Cette liste pourra aussi être obtenue en envoyant une enveloppe pré-timbrée et remplie à vos nom et adresse à « *Guild Wars 2 Design a Weapon Contest 2017* ; ArenaNet; 3180 139th Avenue SE, Suite 500 ; Bellevue, Washington 98005 USA », à condition qu'elle soit reçue avant le 31 janvier 2018.

Sponsors : ArenaNet, LLC, NC Interactive, LLC, NCSOFT Europe Ltd., et NCSOFT Corporation

©2017 ArenaNet, LLC. Tous droits réservés. NCSOFT, le logo imbriqué NC, *Guild Wars*, *Guild Wars 2*, *Heart of Thorns*, *Path of Fire*, ArenaNet, et tous les logos et designs associés sont des marques de commerce ou enregistrées de NCSOFT Corporation. Toutes les autres marques déposées sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.